

Réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2025

Excusés : BARDOULAT Eric (procuration à Didier VANDERF), HAZENDONK Karen (procuration à Thierry DOTTE), GIBON Delphine (procuration à Gaëlle JAN).

La séance est ouverte à 20h30.

1 – BUDGET ASSAINISSEMENT - Vote du CFU 2024 (compte financier unique) et affectation du résultat de fonctionnement

Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : 49 416,40 € + excédent reporté 5 833,98 € = 55 250,38 €

Dépenses de l'exercice : 52 222,93 €

soit un résultat excédentaire de 3 027,45 €.

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : 380 543,00 € + excédent reporté 286 391,50 € = 666 934,50€

Solde positif des restes à réaliser : 78 966,42

Dépenses de l'exercice : 354 725,75 €

soit un résultat excédentaire de 391 175,17 €

Après débat, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2024 (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part aux votes) ;

Affectation du résultat - l'excédent de fonctionnement de 3 027,45 € sera reporté au 002.

2 – BUDGET GENERAL - Vote du CFU 2024 (compte financier unique) et affectation du résultat de fonctionnement

Section de fonctionnement :

Pour mémoire dépenses et recettes prévues au BP + DM : 1 144 890,85 €

Recettes de l'exercice : 721 471,63 € + excédent reporté 458 725,84 € = 1 180 197,47€

Dépenses de l'exercice : 674 421,67 €

soit un résultat excédentaire de 505 775,80 € (qui constitue le montant disponible pour autofinancer les dépenses d'investissements réalisées dans l'année)

Section d'investissement : besoin de financement de 73 114,38 € correspondant au résultat de l'exercice + report + restes à réaliser (*pour mémoire, la prévision d'autofinancement inscrite au BP était de 357 495,77 €*). Ce besoin de financement sera déduit de l'excédent de fonctionnement de 505 775,80 € lors de l'affectation du résultat de fonctionnement.

Après débat, le conseil municipal approuve le compte financier unique 2024 (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part aux votes)

Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement à affecter : **505 775,80 €**

Besoin de financement de la section d'investissement : 73 114,38€

Le conseil municipal décide de l'affectation suivante :

Affectation en réserve 1068 : 73 114,38 €

Excédent reporté en fonctionnement au 002 : 432 661,42 €

3 - Présentation des budgets primitifs 2025

Monsieur le Maire présente les ébauches des budgets 2025 général et assainissement.

4 - Mise à jour du RIFSEEP

Suite à la création du poste de rédacteur à compter du 01/04/2025 (secrétaire de mairie) et à l'avis favorable du CST, Monsieur le Maire propose de mettre à jour la délibération concernant le RIFSEEP. Le conseil valide.

5 - Mise à jour du temps partiel (ajout des agents à temps non complet)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'ouverture du temps partiel aux agents à temps non complet au 01/01/2025 et propose de mettre à jour la délibération correspondante afin d'y intégrer cette catégorie d'agents (avis favorable du CST). Le conseil valide.

6 - Cérémonie et repas du 8 mai

Cérémonie à 11 h au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Le repas sera préparé par le restaurant L'Ecurasien. Les conseillers passeront inviter toutes les personnes de plus de 65 ans en résidence principale sur la commune (si vous êtes un nouvel habitant, merci de vous présenter à la mairie). Pour les accompagnants, le repas sera de 30 € par personne.

7- Questions diverses

RAPPEL : La Commune dispose de 3 défibrillateurs bilingues accessibles 24h/24 dans le hall d'entrée de la salle des fêtes, à la mairie dans la cour des anciennes écoles et au bourg devant la bibliothèque.

AIRE DE BROYAGE

**Venez chercher du broyat gratuit le 12 avril 2025
de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

**Site fermé jusqu'au 04 octobre 2025
(reprise des permanences de dépôts de branchages).**

La séance est levée à 23h10.

LE MAIRE

Denis DONNARY



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Denis Donnary'. To the right of the signature is the official seal of the Municipality of Ecuras. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE d'ECURAS' at the top and '16220 (Echarente)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff, with a star above the figure.